



HABILITATION ÉLECTRIQUE : B1 B1V B2 B2V ÉLECTRICIEN

OBJECTIFS

Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.

Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.

Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

CONTENU

Effets du courant sur le corps humain :
électrisation, électrocution, brûlure.

Ouvrage ou installations : domaines de tension,
limites et reconnaissance des matériels.

Zones d'environnement et leurs limites Habilitation
: principe, symboles, limites et formalisation.

Analyse des risques et mise en œuvre des principes
généraux de prévention.

Surveillance des opérations.

Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension,
VAT, consignation, mise hors de portée.

Équipements de protection collective : identifier,
vérifier, utiliser.

Équipements de protection individuelle : identifier,
vérifier, utiliser.

Équipements de travail utilisés (échelles, outils à
main...) : risques et mise en œuvre Incendies et
accidents sur ou près des ouvrages et installations
électriques.

Caractérisation des travaux et limites : hors tension,
sous tension avec ou sans voisinage.

Chargé de consignation et chargé d'exploitation
électrique : rôle, instructions, échange
d'informations.

Habilitation : symbole et limites.

Mesures de prévention à appliquer lors des travaux
: éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler,

respecter et faire respecter.

Matériels électriques dans leur environnement :
fonction, caractéristiques, identification.

Documents applicables lors de travaux :
instructions de sécurité, attestation de
consignation, attestation de première étape de
consignation, autorisation de travail, avis de fin de
travail.

Équipements de travail utilisés : risque, vérification,
identification, utilisation.

PRÉ-REQUIS

Électriciens. Cette habilitation est destinée aux
personnels en charge de travaux d'ordre électrique.

PUBLICS

Salarié
Travailleur indépendant

VALIDATION

Autre certification

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre un avis destiné à l'employeur
qui habilite sur le poste de travail

SERVICES VALIDEURS

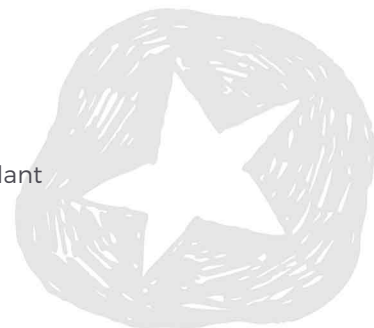
Le Greta délivre une attestation des acquis

TARIF

546 €

DURÉE INDICATIVE

21 heures



Contacts

GRETA ARDÈCHE DRÔME

GRETA ARDÈCHE DRÔME

37-39 Rue Barthélemy de Laffemas - BP 26

26901 VALENCE Cedex1

Tél : 0475823790

Courriel : contact@greta-ardechedrome.fr

GRETA DE GRENOBLE

GRETA DE GRENOBLE

Lycée Vaucanson

27 rue Anatole France

38030 GRENOBLE

Tél : 0476332740

Courriel : greta.grenoble.contacts@ac-grenoble.fr

GRETA NORD ISERE



GRETA NORD ISERE

Le Transalpin 2
33 avenue d'Italie
38307 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : 0474280486
Courriel : gretanisere@ac-grenoble.fr

GRETA SAVOIE HAUTE-SAVOIE

GRETA SAVOIE HAUTE-SAVOIE

9 rue des Marroniers
74100 ANNEMASSE
Mise à jour le 18 janvier 2022
Tél : 0450439181
Courriel : contact@greta73-74.fr

FICHE FORMATION

